

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

Franco domicile 15.- 6 mois 3 mois 1 mois
Etranger 46.- 23.- 11.50 4.-

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix min. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr. Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS



Impôt direct

Les contribuables du district de Neuchâtel sont informés que le délai pour le paiement de l'impôt direct de 1921 expire le 15 août 1921.
La surtaxe légale sera appliquée sans exception dès le 16 août 1921 au matin, et, dès cette date, le paiement ne pourra s'effectuer qu'à la Préfecture du district.
Neuchâtel, le 3 août 1921.
La Préfecture.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Samedi 6 août, la Commune de Savagnier vendra, par enchères publiques et au comptant:
4075 fagots.
281 stères sapin.
6 stères hêtre.
31 stères branches.
178 stères écorces.
7 billons hêtre, cub. 4 m³ 77.
Le rendez-vous est à 8 heures, à la Charbonnière.
Savagnier, 2 août 1921.
Conseil communal.

Carles deuil en tous genres à l'imprimerie du journal.

IMMEUBLES

Enchère immobilière

Le JEUDI 25 AOUT, à 15 heures, les biens de AUGUSTE-GUSTAVE DELLENBACH vendront par voie d'enchères publiques, en l'étude de M. Werra, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel, les immeubles qu'ils possèdent à Pierre (Maladière), à Neuchâtel, soit:
Art. 3795 pl. fo. 16, No 22, 173 et 174, La MALADIÈRE, bâtiment et dépendances de 397 m².
Art. 3860 pl. fo. 16, No 178 à 180, La Maladière, bâtiment et places de 248 m².
Comprenant 2 maisons d'habitation d'un revenu brut de 4646 fr. Mise à prix 53.500 fr. avec adjudication définitive. A partir de cette somme aux conditions de l'enchère. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude des notaires chargés de la vente, et pour visiter, à M. Gustave Dellenbach, Pierre à Mazel No 3, de 14 à 15 heures.

A vendre entre Neuchâtel et Saint-Blaise
Jolie maison
3 logements de 3 et 2 pièces, nombreuses dépendances, jardin potager et fruitier, poulailler. Accès au lac.
S'adresser à l'Agence Roman-D, Place Purry 1, Neuchâtel.

A VENDRE
A vendre, faute d'emploi, un LIT EN FER, à 2 places, en bon état, à bas prix, et un lustre à 2 lampes. — S'adresser Château 8, 5me.

Superbe accordéon
23 touches, 12 basses, à vendre à bas prix, belle occasion. — Neuchâtel 23, 1er à droite, de 12-14 h. ou 19-20 h.

A vendre pour cause de départ pressant, un
potager à bois
une pousette de chambre, et une pousette anglaise. S'adresser à E. Z., Châtelard 6, Pesieux.

Nouveau CORSET spécial
pour dames fortes
(breveté) vente exclusive chez
J.-F. REBER
Terreaux 8

CORSETS

coupe (anatomique) en tous genres
sema-dez les fameux vins
L'Etoile de Sierre
Château Viala, Dôle
de la maison
Ed. Buro de Sierre (Valais)

Pour excursions

- Bœuf bouilli** sans légumes très avantageux fr. 1.- la boîte
- Bœuf ragout** fr. 1.- la boîte
- Bœuf braisé** fr. 1.- la boîte
- Corned beef** fr. 1.45 la boîte
- Langues** suivant grosseur fr. 1.60, 2.20, 2.90, 3.50 la boîte
- Pains à purées** pour sandwichs dep. 85 c. la boîte
- Pâte de saumon** à 85 c. la boîte
- Beurre de harengs** 60 c. et fr. 1.- la boîte
- Pâte d'anchois** 6. c. et fr. 1.- la boîte
- Thon** boîte de 220 grammes à fr. 1.60
- Sardines** boîte de 350 gr. à fr. 1.40

Fruits et confitures
Potages, lait, chocolat
Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
6-8, rue des Epancheurs
Téléphone 74

LIQUIDATION PARTIELLE

BAS POUR DAMES

Nous liquidons environ 5000 paires de BAS à des prix d'un bon marché inouï

- Lot n° 1 Bas coton no r, fin, la paire 75 c
- Lot n° 2 Bas fin renforcé, en noir, blanc ou brun, la paire 95 c
- Lot n° 3 Bas coton noir, renforcé, tricoté 1 x 1, la paire 145
- Lot n° 4 Bas mousseline coton, renforcé, qualité la, en noir blanc, brun la paire 145
- Lot n° 5 Bas mousseline fine coton, renforcé, avec coutures, qualité extra, en noir ou brun, la paire 165
- Lot n° 6 Bas mercerisé, entièrement renforcé, première qualité, en noir, blanc, brun clair ou foncé, gris clair ou foncé, négro, la paire 195
- Lot n° 7 Bas mousseline coton, entièrement renforcé, belle qualité, en noir ou blanc, la paire 195
- Lot n° 8 Bas mousseline coton, entièrement renforcé, belle qualité soie, en brun ou noir, la paire 265
- Lot n° 9 Bas mousseline coton, talon renforcé très haut, qualité superbe en noir, blanc, brun clair ou foncé, la paire 295
- Lot n° 10 Bas mousseline mercerisée, entièrement renforcé, en brun, lilas, ciel, acajou, vert ou gris, la paire 295
- Lot n° 11 Bas mousseline soie, entièrement renforcé, très belle qualité, en noir ou brun, la paire 350
- Lot n° 12 Bas de soie, belle qualité, entièrement renforcé, en noir, la paire 390
- Lot n° 13 Bas fil mercerisé, qualité extra, entièrement renforcé, en noir, blanc ou brun, la paire 490
- Lot n° 14 Bas mousseline mercerisée, très fins, renforcé, brun clair ou foncé gris, bleu ou beige, la paire 490
- Lot n° 15 Bas soie, première qualité, avec coutures, entièrement renforcé, en noir seulement, la paire 590

Brann S. A., La Chaux-de-Fonds
Envoi contre remboursement dans toute la Suisse

Tourbière de Champion

Thielle

Tourbe malaxée mêlée à du charbon
Production p intemps et été 1920
a: olument sèche
livrée ou réservée à Fr. 6.50 par 100 kilos en sacs, à domicile à Neuchâtel.

Société coopérative de consommation
ŒUFS FRAIS
Nouvel arrivage à fr. 2.80 la douzaine, dans tous nos magasins et sur le marché.

LIT EN FER
pour enfant, avec matelas. Faubourg du Château 15, 2me, à gauche. o.o.

Café! Café!
J'offre directement aux consommateurs: Café vert, garanti de qualité supérieure, à 1.90 le kilo, grillé à 2.80 le kilo, en sacs de 2 1/2, 5 et 10 kilos, contre remboursement.
Jean LEPORI, Importateur de Café, à Massagno, près Leziano (Tessin). J. H. 50152 O.

Superbe accordéon
23 touches, 12 basses, à vendre à bas prix, belle occasion. — Neuchâtel 23, 1er à droite, de 12-14 h. ou 19-20 h.

A vendre pour cause de départ pressant, un
potager à bois
une pousette de chambre, et une pousette anglaise. S'adresser à E. Z., Châtelard 6, Pesieux.

Nouveau CORSET spécial
pour dames fortes
(breveté) vente exclusive chez
J.-F. REBER
Terreaux 8

CORSETS

coupe (anatomique) en tous genres
sema-dez les fameux vins
L'Etoile de Sierre
Château Viala, Dôle
de la maison
Ed. Buro de Sierre (Valais)

Pour excursions

- Bœuf bouilli** sans légumes très avantageux fr. 1.- la boîte
- Bœuf ragout** fr. 1.- la boîte
- Bœuf braisé** fr. 1.- la boîte
- Corned beef** fr. 1.45 la boîte
- Langues** suivant grosseur fr. 1.60, 2.20, 2.90, 3.50 la boîte
- Pains à purées** pour sandwichs dep. 85 c. la boîte
- Pâte de saumon** à 85 c. la boîte
- Beurre de harengs** 60 c. et fr. 1.- la boîte
- Pâte d'anchois** 6. c. et fr. 1.- la boîte
- Thon** boîte de 220 grammes à fr. 1.60
- Sardines** boîte de 350 gr. à fr. 1.40

Fruits et confitures
Potages, lait, chocolat
Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
6-8, rue des Epancheurs
Téléphone 74

JULES BLOCH Soldes et occasions NEUCHÂTEL

Sœurs Herzog

Angle Rues Seyon-Hôpital
NEUCHÂTEL

Soieries

Organdi toutes nuances, robes et chapeaux
Service d'essompie 5 %

A la Mouche

Pour samedi
Lapin à fr. 4.- le kg.
Poules, poulets, au plus bas prix. Salamis à fr. 8.- le kg.
Se recommande.
W. Brandt
Téléphone 13 04

A VENDRE

A vendre une chambre à manger, chêne fumé, contenant un buffet, une table à rallonges et six chaises en cuir, le tout à l'état de neuf, cédé à bas prix. Demander l'adresse du No 922 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion

Une motocyclette « Motosacoche », 2 HP, prix 250 fr.
Un side-car de « Motosacoche », 350 francs.
Une bicyclette anglaise, 3 vitesses, presque neuve, 85 fr.
Un bicyclette de course « Clément » avec pneumatiques démontables, 160 fr. le tout en très bon état. S'adresser chez MM. Dubois Frères, Rocher 24, Neuchâtel.

A VENDRE

Un magnifique tapis de lit trè-m, croché, neuf.
2 stores blancs, brodés, en fil, très peu usagés.
1 couverture de lit en laine blanche, fraîchement lavée chimiquement.
Différents services en argent dont une partie marquée S. F. 12 anciennes assiettes à dessert.
S'adresser Quai du Mont-Blanc 2, 2me à gauche.

VOITURES D'ENFANTS



CHARRETTE PLIANTES

Prix sans concurrence
E. BIEDERMANN
RUE DU BASSIN 6
Catalogue gratis

Meubles d'occasion

Guilloid Ecluse 23
Tient le prix de toute concurrence
Seule maison installée pour la désinfection garantie
Visitez les magasins
Maison suisse fondée en 1895
Téléphone 5.58
Atelier de tapisserie et d'ébénisterie

Mandoline

en bon état, à vendre, Rocher 4, rez-de-chaussée.

Occasion pour fiancés!

A vendre, à bas prix, jol
potager
à l'état de neuf. S'adresser rue du Château 15, rez-de-chaussée, Pesieux.

BEAU NOYER

de 4 m, 60 de long sur 60 cm. de diamètre, à vendre. S'adresser Manjobia 18.

Planchers de sapin

rendus propres
beaux
faciles à entretenir
par l'emploi de
Ciralo
Zimmermann S. A.

PRESSE POUR LA POSE DES BANDAGES

Ed. von ARX, Pesieux

fournit et pose aux meilleures conditions des bandages de toute qualité, et marque pour camions automobiles
Téléphone 85
STOCK Agence: Saurer et Martini
de pièces de rechange Se recommande.

Ménagères Attention!

On débitera samedi à la
BOUCHERIE CHEVALINE
Chavannes 12, la viande de deux porcs, première qualité, à fr. 4.80 le kilo.
Grillade de campagne au vin blanc
Saucissons de campagne
Se recommande: M^{me} KONIG CLERC
Téléph. Boucherie 35. Téléph. Domicile 3.90

Farine phosphatée Pestalozzi

Le déjeuner fortifiant le plus économique pour adultes et enfants anémiques, malades de l'estomac. Evite et guérit les entérites.
En vente partout: Fr. 2 80

Avec 10 francs on peut gagner

Fr. 500,000.
le 16 août 1921

en achetant notre série de valeurs à lots. Placement sérieux dont le remboursement est garanti par voie de tirages au minimum par la valeur nominale.
Grosses chances
de gain avec 3 numéros.
Demandez sans tarder le prospectus gratis et franco à la
Banque d'escompte et de change, Lausanne

UN PROMPT SECOURS

voilà ce que vous apportera la crème de chaussures marque Congo. Ses avantages sont: conservation du cuir et brillant immédiat.
J. H. 5000 St.

Chiens

1 chienne de garde, 1 an 1/2, 2, jeunes de 5 mois, petite race, vendus bon marché.
Demander l'adresse du No 945 au bureau de la Feuille d'avis.

Pousette

blanche, en bon état, à vendre. Prix 50 fr. Cassardes 7.

AVIS aux chômeurs

Il sera fait, dès ce jour, à chaque famille atteinte par le chômage, une réduction de 10 % sur le prix du jour de tous les articles en magasin.
M. RENAUD, alimentation
CHATEAU 9

A vendre deux douzaines chaises-ongues

bois dur, avec rallonges, la pièce sans toile, 15 fr.; avec toile, 25 francs.
S'adresser à la Scierie de Grandchamp, 905 N

remettre tout de suite ou pour époque à convenir, magasin de

denrées coloniales

situé au centre de la ville. Peu de reprise. Offres sous J. M. 944 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre 30 stères de belles écorces

Alexandre Droz, Lordel s. Enz.

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par la
FRICTION SEBAY
remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbagos, migraines, maux de tête, rage de dents, etc.
Le flacon: 2 francs
dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

Lapins

A vendre une quarantaine de superbe lapins et 4 chiens à écoulement. Sujets primés aux expositions de Neuchâtel et Genève. (Prix de championnat, Prix d'honneur, 1er prix). Argentés de Champagne.
Biens de Vienne de toute beauté, Béliers français, etc.
S'adresser Vieux-Châtel 35, au rez-de-chaussée

On demande à acheter un pousse-pousse

en bon état. Côte 85, 1er.

Chien

On achèterait jeune chien, taille moyenne. Berne, en indiquant le prix. Case postale 6580, Neuchâtel.

J'achète MEUBLES

en tous genres, propres et en bon état. Paie le plus haut prix. AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 - Téléphone 558
Maison de confiance.

AVIS DIVERS

On cherche une personne disposée à engager 7 à 8000 fr. pour donner de l'extension à la fabrication d'une

nouveauté

sûre et d'avenir. Intérêt 2500 fr. par an, payable tous les trois mois, avec amortissement à convenir. Adresser offres sous chiffres 992 au bureau de la Feuille d'avis.

BATEAUX A VAPEUR



Dimanche 7 août Promenade à Estavayer et Concise

13 h. 40	Neuchâtel	19 h. 05
13 h. 50	Serrières	18 h. 50
14 h. —	Auvernier	18 h. 40
14 h. 20	Cortailod	18 h. 20
14 h. 45	Ch.-le-Bart	17 h. 55
15 h. 15	Estavayer	17 h. 30
15 h. 50	Concise	17 h. —

PRIX DES PLACES (aller et retour)

de Neuchâtel et Serrières	4.50	8.-
d'Auvernier	3.50	2.50
de Cortailod	3.-	2.-
de Ch.-le-Bart	2.-	1.50

Promenade à Cudrefin, Portailban et Chevroux

13 h. 45	Neuchâtel	17 h. 45
14 h. 15	Cudrefin	—
14 h. 45	Portailban	17 h. 15
15 h. 15	Chevroux	16 h. 45

Cudrefin: Dép. 18 h. 35 Neuchâtel: Arr. 19 h. 10

PRIX DES PLACES (aller et retour)

Cudrefin	2.50	1.50
Portailban	3.-	1.70
Chevroux	3.50	2.20

Banlieue Neuchâtel - Cudrefin

de 10 h. 30 à 11 h. 30 de 20 h. à 21 h.
Orchestre à bord
PRIX: Fr. 1
Société de Navigation.

Ecole ménagère et cours de cuisine privés

Tannenheim Kirchberg (Berne)
Maximum 12 élèves.
Pour prospectus et références, s'adresser à M^{lle} H. Krebs, maîtresse diplômée d'école ménagère.

La SOCIÉTÉ de BANQUE SUISSE NEUCHÂTEL

Met à la disposition du public son:

INSTALLATION MODERNE DE COFFRE-FORTS

pour la garde de

TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX

Chambre forte spéciale pour le dépôt d'objets volumineux:

CAISSES D'ARGENTERIE, MALLES, etc.

SÉCURITÉ et DISCRÉTION

Le conseil fédéral en vacances

(De notre correspondant de Berne.)

Quelques respectueux que l'on puisse être des droits imprescriptibles des minorités, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le Conseil fédéral, n'ayant plus à Berne que deux de ses membres sur sept, n'est peut-être pas très exactement dans les conditions rêvées pour rendre des édits au nom du peuple souverain. Aussi y a-t-il eu relâche mardi et y a-t-il de nouveau relâche ce vendredi. Ne se sentant point animés des ardeurs dictatoriales que l'on reproche à certain de leurs collègues, MM. Haab et Musy se bornent à remplacer à eux deux leurs cinq collègues et cette besogne, s'ajoutant à la leur propre, ne leur laisse, on le conçoit, pas beaucoup de loisirs.

Cet interrègne, cependant, va prendre fin. MM. Motta et Scheurer ont annoncé leur rentrée pour lundi, et mardi le Conseil recommencera de tenir ses assises, que le peuple entier suit d'un œil confiant et respectueux.

M. Schulthess, pendant ce temps, a fait de Zermatt le nombril du monde. Les commissions fédérales et internationales y viennent séjurer l'une après l'autre et M. Haeblerin s'y repose doucement aux pieds de ces deux majestés, le Cervin et le Président.

Mais cette gloire sera éphémère, car le président va bientôt rentrer et le Cervin tout seul manque assurément d'intérêt. Et dire que l'hôtelier, insatiable et cupide, va faire payer une pension à ce démiurge tout puissant qui, d'un coup de sa baguette magique a fait couler le Pactole dans la vallée de la Viège et rendu célèbre dans le monde entier le nom de Zermatt. Si j'étais l'honorable M. Bon, président de la Société des hôteliers suisses, je ferais un petit arrangement avec les conseillers fédéraux pour la saison prochaine. Car ces messieurs sont comme le roi Midas : « tout ce qu'ils touchent devient or ».

C'est la première fois que je regrette de n'être point conseiller fédéral. En somme, qui me dit que je ne le deviendrai pas ? R. E.

REGION DES LACS

Gléresse. — On nous écrit :

Dimanche soir rentraient dans leurs foyers 25 membres de la Société des pontonniers du Seeland.

Partis samedi matin pour prendre part au concours fédéral de navigation des pontonniers à Aarburg ils remportèrent une première couronne de lauriers disputée par 43 sections. Une vingtaine d'entre eux ont en outre remporté de beaux prix aux concours individuels, entre autres un deuxième prix. Une cordiale réception les attendait à la gare, où le vin d'honneur leur fut présenté par les demoiselles de la localité. Après une allocution de circonstance en termes énergiques et patriotiques par le maire, tout se rendit à l'hôtel où les attendait un modeste souper.

NEUCHÂTEL

60 centimes de surtaxe pour rien. — Mercredi soir, à 9 heures, un habitant du Locle consignait à la poste de cette ville une lettre par express contenant un faire-part de décès qui devait paraître le lendemain dans notre journal. Il reçut d'un employé l'assurance que son pli parviendrait à destination en temps utile. Ce pli a été remis à notre bureau hier matin à 8 h. 30, c'est-à-dire trop tard pour le numéro du jour. Le premier train des Montagnes arrive à Neuchâtel à 6 h. 25 et le second à 7 h. 47.

L'expéditeur avait affranchi sa lettre par 20 centimes, plus 60 centimes de surtaxe pour son acheminement par express. Il a donc payé 80 centimes — dont 60 de surtaxe — pour rien.

L'administration peut ne pas aimer les lettres pour lesquelles il faut un express. Qu'elle le dise. Accepter l'argent payé pour un service spécial et ne pas rendre ce service, ce n'est pas honnête.

Course de l'Harmonie. — L'Harmonie sera, les 13, 14 et 15 août, l'hôte des Dijonnais. Elle sera reçue à son arrivée par la Fanfare dijonnaise, la colonie suisse, l'Union Chorale, et des délégués des autorités de la ville ; le 13 août au soir, l'Harmonie donnera, sur la place d'Arcy, un grand concert ; elle s'est assurée le concours de M. Albert Schmid, basse chantante de notre ville ; son directeur, M. P. Jaquillard, se produira également dans des morceaux p-ur flûte et cornet à pistons. Souhaitons à l'Harmonie tous les succès que son travail mérite.

Fête de nuit. — Le jury du concours d'embellissements décorés, organisé à l'occasion de la fête de nuit de la S. N. N. a décidé de ne pas accorder de premier prix ; par contre, il a décerné les prix d'encouragement suivants : à M. Mallelian, à Serrières, pour un arc-en-ciel ; à M. Weber, pour le motif S. N. N. ; à M. A. Welti, pour les Trois Chevrons et M. Sutter, pour une étoile.

Nous espérons que ces récompenses encourageront les bénéficiaires à persévérer et à renouveler leur effort lors d'une prochaine fête. J. G.

Souscription en faveur des victimes de l'explosion de Bodio

F. W. 5 fr. ; Anonyme 3 fr. ; H. P., Môtiers 5 fr. Total à ce jour, 201 fr. 05.

CORRESPONDANCES

(Le Journal réserve son opinion à l'égard des lettres parvenant sous cette rubrique)

Neuchâtel, le 4 août 1921.

Monsieur le rédacteur,

Dans le numéro du 2, de la « Feuille d'avis » donnait l'entrefilet suivant :

« Travaux publics. — Les chômeurs vont avoir de la besogne pour quelque temps, si le Conseil général vote vendredi les crédits qui lui sont demandés soit, 120,000 fr. pour le rélargissement de la rue Arnold Guyot, 22,000 fr. pour la réfection de l'escalier des postiers, 24,000 fr. pour la réfection du chemin des Ribaudes, 87,000 fr. pour la sortie ouest de la rue Matile. »

Faisons l'addition. Cela fait une dépense de 253,000 fr. De cette somme, la moitié, peut-être plus, sera destinée à des professionnels, maçons, etc., tandis que le reste servira à payer les travaux de terrassement, c'est-à-dire des travaux pouvant être faits par des chômeurs de tout métier.

Comme le dit bien l'entrefilet cité plus haut, la besogne est assurée pour quelque temps. Dans 2 ou 3 mois, il faudra ouvrir d'autres chantiers et grever le budget avec d'autres petits crédits.

Mais il y a encore les grands projets dans le carton : La grande diagonale, le réservoir de Maujobia, le port de la Maladière. Quand

le système des dépenses par petites tranches aura vidé la caisse communale, où faudra-t-il prendre pour l'exécution des grands projets ? Ah ! c'est bien simple, dans la poche du contribuable. C'est pour cela qu'un petit contribuable se permet de dire à ces Messieurs : Soyez consciencieux et ne gaspillez pas les deniers publics.

C'en est assez de la cuvette du Vauseyon, où chaque pelletée de terre coûte 5 fr., dit-on, (avec un peu d'exagération, bien entendu !) ; tous ces petits chantiers ouverts aux quatre coins de la ville ne nous disent rien qui vaille.

Dans le projet de la grande diagonale, par exemple, il y a pour 400,000 fr. de travaux de terrassement, donc de quoi occuper les chômeurs pendant tout l'hiver. La Confédération et le canton offrent une participation de 500 mille francs pour des travaux de ce genre ; est-ce alors judicieux de remettre ces travaux à plus tard, quand il n'y aura, peut-être, plus de chômeurs ou lorsque la participation cantonale et fédérale n'existera pas.

C'est en espérant que ces quelques lignes feront réfléchir Messieurs les conseillers généraux vendredi soir, que je vous présente, Monsieur le rédacteur, mes remerciements et mes salutations.

Le petit contribuable.

Aux noctambules et à la police

Neuchâtel, le 4 août 1921.

Monsieur le rédacteur,

De Gibraltar à la rue Vaucher on ne compte pas moins de cinq établissements hospitaliers : Hôpital Pourtalès, Maternité, Hôpital des enfants, Clinique du Crêt, Hôpital de la Providence.

L'un d'eux a fait planter deux écriteaux portant : « Respectez le repos des malades ». Or, le public n'a pas l'air de les avoir jamais lus. La preuve en est les trois faits suivants :

1. La nuit qui a suivi la fête dite « de la Jeunesse », on a circulé à grand fracas jusqu'à 3 heures du matin devant ces établissements.

2. La nuit de la fête vénitienne, des jeunes gens ont suivi tout le Vieux-Châtel, à proximité de la Clinique du Crêt et de l'Hôpital de la Providence, en poussant des hurlements ineptes. J'ai dû sortir de chez moi entre 1 et 2 heures du matin pour prier ces messieurs de ne pas effrayer nos malades.

3. Le soir du 1er août, après 9 heures, entre la Clinique du Crêt et l'Eglise catholique, des enfants ont fait partir des « pétards » qui avaient la force de petits canons et ont fait sauter violemment nos malades. Pourtant il est formellement interdit de faire partir des pièces d'artifice quelconques dans les rues. (Direction de police) ».

Je m'adresse à nos noctambules pour leur demander : « Avez-vous songé que vous faisiez souffrir nos malades ? — Non, évidemment ! Eh bien songez-y, une autre fois, voulez-vous ! »

Je m'adresse à la direction de police pour lui dire : « Qui protège nos malades contre le tapage nocturne ? Est-ce à nous à fermer les fenêtres de nos malades et à les priver d'air tous les samedis et dimanches soirs, comme nous devons le faire à la Clinique du Crêt ? Est-ce à nous à faire la police autour des hôpitaux et à sortir la nuit pour mettre fin au vacarme ? Ou bien la police veut-elle bien faire respecter le repos de nos malades ? »

Je lui demande mieux que des ordonnances ; je lui demande une surveillance.

Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer ces lignes dans un de vos prochains numéros, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

Dr G. RICHARD,

médecin à la Clinique du Crêt.

POLITIQUE

Société des nations

GENÈVE, 4. — Le secrétaire hellénique permanent auprès de la Société des nations vient d'informer le secrétaire de la Société que l'Assemblée constituante de Grèce a voté un projet de loi portant ratification du statut de la cour permanente de justice internationale et que le gouvernement hellénique poussera avec activité les formalités pour la promulgation de cette loi et le dépôt des ratifications au secrétariat général de la S. d. N.

La délégation polonaise auprès de la S. d. N. a également fait savoir au secrétariat que la Diète de Pologne, dans sa séance du 30 juillet, a ratifié le protocole de la cour.

La conférence de Washington

WASHINGTON, 4 (Havas). — Le gouvernement anglais a fait savoir au gouvernement américain que la date du 11 novembre est acceptable pour la conférence du désarmement.

La Haute-Silésie et l'Angleterre

PARIS, 4 (Havas). — On mande de Londres au « Temps » :

Pour fixer l'opinion allemande qui aurait pu être égarée par le discours prononcé à Brème par le chancelier Wirth, discours dans lequel ce dernier déclarait que la Haute-Silésie doit revenir tout entière à l'Allemagne, le Foreign Office communique une importante mise au point.

Il déclare que les conclusions définitives ont déjà été adoptées concernant le sort de la plus grande partie de la Haute-Silésie et il ne reste plus en litige que la partie de la zone centrale où les résultats du plébiscite montrent que la population est en partie allemande et en partie polonaise en proportions à peu près égales. Par contre le sort des autres parties du territoire de la Haute-Silésie ne peut maintenant être remis en discussion.

Les cheminots français

PARIS, 4 (Havas). — Lors du dernier congrès des cheminots à Tours, les extrémistes avaient recueilli, sur le vote relatif à l'orientation syndicale, une faible majorité, que les majoritaires déclarèrent irrégulière. Les extrémistes n'en occupèrent pas moins l'immeuble de la Fédération, ce à quoi les majoritaires ripostèrent par une action judiciaire, qui aboutit, le 5 juillet, à une ordonnance d'expulsion, dont l'exécution fut toutefois retardée jusqu'après le congrès fédéral de Lille. C'est finalement jeudi matin qu'eut lieu l'expulsion des extrémistes, qui ne se sont pas fait faute de protester. Le commissaire de police a dû requérir le concours des agents, les occupants ayant déclaré ne vouloir céder qu'à la force. Le bureau a ensuite été fermé.

Incidents en Tchécoslovaquie

AUSSIG, 4. — Pour répondre à un meeting organisé dimanche, par la minorité tchèque, une assemblée d'Allemands devait avoir lieu mercredi. Au dernier moment, elle ne fut cependant pas autorisée. Malgré cette interdiction formelle, une assemblée composée d'Allemands eut lieu. Les légionnaires démobilisés disper-

sèrent les manifestants. Au cours de la rencontre, deux personnes furent légèrement blessées et une tuée.

PRAGUE, 4. — La séance de nuit à la Chambre tchécoslovaque a été marquée par des scènes de tumulte. Les députés radicaux allemands ayant pris prétexte des incidents d'Ansig pour attaquer violemment le gouvernement, le président prononça l'exclusion de trois députés, mais ceux-ci n'ayant pas obtempéré à l'injonction qui leur était faite de quitter la salle, le président fit appel pour la première fois à la garde, qui emmena les récalcitrants.

La détresse du peuple russe

HELSINGFORS, 4 (Havas). — La population des régions affamées s'enfuit en Sibérie, au Caucase, en Lithuanie et en Russie occidentale. A l'ouest, les fugitifs sont arrivés à Smolensk.

Les troupes envoyées par Trotski pour enrayer le mouvement ne peuvent y parvenir.

HELSINGFORS, 4 (Havas). — Les 27 et 28 juillet ont éclaté à Pétrograde des émeutes aussitôt réprimées.

L'Internationale publie une circulaire de Tchitcherine qui, après avoir constaté l'enthousiasme avec lequel le peuple russe et son gouvernement accueillent le vaste mouvement organisé en faveur des populations affamées, déclare que les dix provinces orientales qui ne recevront rien, ou presque rien, ont une population de 18 millions d'habitants.

Après avoir annoncé la formation d'un comité indépendant, formé de personnes étrangères aux sphères soviétiques, pour secourir les affamés, Tchitcherine, termine en exprimant la reconnaissance du peuple russe pour les associations et les particuliers qui désirent secourir les populations affamées, et il espère que les gouvernements ne s'opposeront pas à la réalisation de ce désir.

NOUVELLES DIVERSES

L'incendie de Beatenberg. — Nous apprenons encore les détails suivants relatifs à l'incendie de l'Hôtel Blumlisalp : Il s'agit du vieil hôtel construit en bois. Cet hôtel était rempli de pensionnaires, pour la plupart suisses. C'est à l'office, à côté de la cuisine, que le feu s'est déclaré entre 3 et 4 heures du matin. Il ne tarda pas à s'étendre avec une grande rapidité à tout le bâtiment. Ce n'est qu'à grand peine que les hôtes purent s'enfuir. Leurs effets, bagages et bijoux restèrent dans les flammes ainsi qu'une grande partie du mobilier. Les dégâts sont importants. Les causes de l'incendie sont inconnues. Cependant on parle d'un crime.

Accident d'auto. — Jeudi matin, à Wintersried, entre Schwyz et Brunnen, une automobile appartenant à M. Robert Eggenauer, mécanicien de Zurich, dans laquelle se trouvaient quatre Zurichois, a culbuté par dessus le talus de la route. M. Auguste Frei, né en 1838, cafetier à Zurich, fut écrasé et tué sur le coup. Ses compagnons en furent quittes pour la peur.

Puits de pétrole en feu. — Les puits de naphte de la région de Surahanah, dans l'Azerbeïdjan, sont en feu. On ajoute qu'en présence de l'altitude de la population de ces régions, le gouvernement n'est pas en mesure de maîtriser l'incendie.

La forêt de Teutoburg brûle. — Des nouvelles de Haute-Silésie annoncent de grands incendies de forêts.

Selon les journaux de Berlin, d'importantes parties de la forêt de Teutoburg sont en feu.

A la montagne

De Vouvry, on donne les détails suivants sur l'accident de mardi :

Un jeune étudiant du gymnase Preiss, à Zurich, Eric Hillmann, 18 ans, originaire de Lima (Pérou), en séjour chez un professeur de Vevy, avait fait mardi matin, en compagnie de celui-ci et de deux autres amis, l'ascension de la Grande Jumelle. Il voulut chercher un passage pour passer directement à la Petite Jumelle, pour la gravir à son tour.

La Grande et la Petite Jumelle, appelées aussi les Sereux, les Roches fendues, les Jumelles sont deux sommets, l'une, la grande, de 2218 mètres, la Petite de 2183, du massif du Grammont et du Mont Gardy ; elles dominent vers le sud-est le lac Tannay, et vers le nord-ouest le valon mi-suisse, mi-français de Novel. Ces deux sommets, qui semblent se toucher, sont séparés par une brèche d'une profondeur de 100 mètres et d'une largeur égale. On monte, sans difficultés spéciales, à la Grande Jumelle, en trois heures, depuis le lac de Tannay, par le chalet de la Combaz. On monte à la petite Jumelle, dès le lac de Tannay, en 2 h. 45, par le chalet des Croisées ; mais il y faut les qualités d'un grimpeur exercé.

On ne peut passer directement de l'une à l'autre. Il est nécessaire de redescendre pour cela au lac Tannay.

En cherchant le passage inexistant, Eric Hillmann a fait une chute d'une centaine de mètres dans les éboulis et les rochers qui se trouvent dans la brèche séparant les deux sommets. Il a été tué du coup, et son corps affreusement déchiété.

Ses compagnons descendirent au lac Tannay annoncer l'accident. Une colonne s'organisa, accompagnée des autorités judiciaires du district de Monthey, et alla relever le cadavre, le descendit à Tannay, puis à Vouvry, d'où il sera transporté à Zurich.

— De Kiental, le 4 août :

M. Fankhauser, droguiste, à Hindelbank, faisant l'ascension des Buttlussen par la Seftinengurg a été tué par un éboulement de pierres. M. Fankhauser était accompagné d'une équipe de guides.

EIGERGLITSCHER, 4. — Mercredi soir vers 7 1/2 heures, on pouvait voir de la station d'Eigerglitscher sur le Mönch-Nollen un groupe d'alpinistes composé de deux dames et de deux messieurs qui semblaient en danger. M. Liechi, directeur de la ligne de la Jungfrau, donna l'ordre à une colonne de secours composée de quatre guides de partir à leur aide. Les guides tentèrent toute la nuit de retrouver les malheureux, mais n'y parvinrent pas, l'orage et la neige s'étant mis de la partie et empêchant ainsi d'entendre les cris d'appels, qu'au commencement de la soirée on apercevait distinctement. Ce n'est que jeudi vers midi que la colonne de secours à laquelle une autre colonne, composée de trois guides s'était jointe, put atteindre les alpinistes. Ces derniers furent transportés immédiatement à la cabane Gugli, où l'on constata que l'une des dames avait les mains et les pieds gelés. Les autres personnes n'avaient pas de mal.

Is ont déclaré qu'ils avaient l'intention de se rendre au Jungfrauoch en passant par le Mönch et le Nollen. Dans le livre de la cabane les noms suivants furent inscrits : N. Cartier, Rud. Ott, A. Jäggi, H. Gubler, tous de Zurich.

ERLENBACH, 5. — Le jeune Paul Kästli, de Graben, près Herzogenbuchsee, âgé de 21 ans, a fait une chute de 200 mètres dans le massif du Stockhorn. Son cadavre a été retrouvé.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La conférence et le Japon

WASHINGTON, 5 (Havas). — Le Japon serait disposé à accepter la date du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice, pour ouvrir la conférence du désarmement. Mais on craint dans les milieux japonais qu'il soit impossible qu'elle s'ouvre à cette date, car une grande distance sépare Tokio de Washington.

Il en résulte des délais considérables dans les communications entre l'ambassade japonaise à Washington et Tokio relativement à la fixation des arrangements préliminaires qu'il importe de tenir entre les puissances intéressées au sujet du programme qui sera débattu par la conférence.

On espère à Washington que la question de l'île de Yap sera réglée à l'ouverture de la conférence.

Violents incidents à Dantzig

DANTZIG, 5 (Havas). — La séance du parlement de Dantzig a été marquée par des incidents violents.

Un député communiste s'est livré à des voix de fait sur un orateur nationaliste. La police a pénétré dans la salle des séances et a arrêté deux députés.

La question irlandaise

LONDRES, 5 (Havas). — Un regain d'intérêt s'est manifesté relativement aux négociations irlandaises à la nouvelle que le parlement s'ouvrirait le 16 août pour discuter l'offre de Lloyd George et l'attitude de l'Ulster.

Au Maroc espagnol

MADRID, 5 (Havas). — Le ministre de la guerre a communiqué les nouvelles suivantes : La Restinga a été occupée jeudi matin par cinq compagnies de débarquement. Les rebelles qui occupaient cette position furent vivement délogés par le canon des bâtiments de guerre qui protégeaient l'opération.

La pression de l'ennemi s'accroissant autour de la position de Sank El Haoh, une colonne est partie de Méhilla, elle a attaqué l'ennemi, qui a subi de grosses pertes. La colonne a eu 3 officiers blessés, 2 soldats tués et 31 soldats blessés. Un lieutenant et 8 soldats ayant réussi à s'enfuir de Gelouan sont arrivés la nuit dernière.

L'aide britannique aux affamés de Russie

LONDRES, 5 (Havas). — Les appels officiels faits par la Russie, demandant des secours pour combattre les épidémies et venir en aide aux Russes affamés, ont conduit à la nomination d'une commission provisoire nommée après une réunion tenue récemment dans le palais de la Chambre des communes.

Cette commission va immédiatement ouvrir une souscription publique et l'argent recueilli sera transmis en Russie par l'intermédiaire d'agents britanniques désignés à cet effet et qui en feront eux-mêmes l'emploi dans les régions où règne la famine.

Les amusements dangereux

HEIMISWIL, 5. — Le soir du 1er août quelques jeunes gens étaient occupés à faire partir des pétards. Deux fils de paysans furent tués sur le coup et le troisième est grièvement blessé.

Un enfant brûlé

GENÈVE, 5. — Un bébé de 23 mois, qui se trouvait dans un jardin avec sa mère, est tombé sur un réchaud servant à la cuisson du lait. Le pauvre petit, brûlé sur tout le corps, est mort quelques instants après dans d'horribles souffrances.

Passeports et formalités douanières

GENÈVE, 5. — On se souvient que la Société des nations avait convoqué à Paris en octobre 1920 une conférence des passeports, formalités douanières et billets directs. Il s'agissait d'étudier la simplification des formalités imposées aux passages des frontières, ainsi que des formalités d'obtention et de visa des passeports notamment pour les visas de transit.

La conférence proposa à la Société des nations d'inviter les gouvernements à prendre un certain nombre de mesures appropriées, notamment les suivantes :

Un modèle universel de passeport identique pour tous les pays et permettant de faciliter le contrôle en cours de route serait établi. Les passeports seraient délivrés soit pour un seul voyage, soit pour deux ans, le passeport pour deux ans étant susceptible de prolongation. La taxe perçue pour les passeports n'aurait pas un caractère fiscal. Suppression des visas préliminaires (c'est-à-dire des visas apposés par les autorités avant délivré le passeport). Suppression du visa de sortie, sauf pour les nationaux. Pour les passeports valables pendant un seul voyage, le visa aurait la même durée de validité que le passeport. Pour les passeports valables deux ans les visas auraient une validité d'un an. La taxe perçue pour les visas serait au maximum de 10 francs or. Le visa en transit serait délivré immédiatement sans enquête sur simple vue du visa d'entrée du pays de destination. La durée de validité du visa de transit serait toujours égale à la durée de validité du visa d'entrée du pays de destination. La taxe perçue pour un visa de transit serait au maximum de 1 fr. or.

Les bagages enregistrés qui ne font que traverser le territoire d'un Etat ne seraient soumis dans cet Etat à aucune visite douanière.

Conformément aux propositions de la Conférence, la Société des nations a invité les gouvernements à lui faire connaître s'ils acceptaient d'appliquer tout ou partie de ces mesures. La plupart d'entre eux ont maintenant fait connaître leur réponse. Elle sont en général très favorables.

Plusieurs gouvernements déclarent qu'ils ont déjà entrepris les démarches nécessaires pour mettre leur législation en harmonie avec les règlements établis par la conférence. Au sujet des taxes, la plupart des Etats sont disposés à accepter les mesures proposées. Il y a lieu toutefois de remarquer que plusieurs réponses ont été données sous réserve de réciprocité.

La commission consultative et technique des communications et du transit qui s'est réunie le 25 juillet a examiné les réponses des gouvernements. Dans une résolution adoptée le 28 juillet, elle a constaté avec la plus vive satisfaction qu'un certain nombre d'Etats avaient déjà mis en vigueur une partie des mesures si importantes pour les relations entre les peuples, qui ont été préconisées à l'unanimité par la conférence des passeports.

La commission a prié l'assemblée d'attirer l'attention de tous les Etats qui n'ont pas encore pu accueillir les recommandations de la conférence sur l'urgence qu'il y aurait à reprendre l'étude de la question et à informer le secrétaire général de la Société des nations des solutions ultérieurement adoptées.

MOT DE LA FIN

On peut lire à Sion cet écriture : Le cabinet dentaire de M. X. est transféré rue de la Dent-Blanche. C'était en effet tout indoué.

Cours des changes
du vendredi 5 août 1921, à 8 h. et demi de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

Cheque	Demande	Offre
Paris	45.70	47.—
Londres	21.70	21.74
Italie	91.—	26.25
Bruxelles	45.—	45.50
New-York	6.02	6.08
Berlin	7.40	7.55
Vienne	— 65	— 75
Amsterdam	185.—	186.50
Espagne	77.—	78.—
Stockholm	123.50	124.50
Copenhague	92.70	93.70
Christiania	76.75	77.75
Prague	7.50	7.75
Bucarest	7.50	7.75
Varsovie	— 25	— 35

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.
Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions : Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de litres, ordres de banque, etc.

Monsieur Louis Favre, Madame et Monsieur Auguste Barascudé-Favre, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Louis Favre-Raymond, à Paris, Monsieur et Madame Eugène Favre-Golaz et leur fils, à Couvet ; Monsieur et Madame Daniel Erbeau, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Paul Erbeau, leurs enfants et petits-enfants, Madame veuve Emile Erbeau et ses enfants, Monsieur et Madame Edouard von Niederhäusern ; Monsieur Eugène Favre, Madame veuve Emmanuel Bauler, ses enfants et petits-enfants, Madame veuve Henri Favre, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Julie FAVRE-ERBEAU

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 2 août, dans sa 65me année. Neuchâtel, le 3 août 1921. Ps LXIII, 8.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, vendredi 5 août, à 3 heures de l'après-midi. Domicile mortuaire : Faubourg du Crêt 23.

On ne touchera pas

Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.